

Brève de réunion

Clubs climat n°1 « stratégie »

du 31 janvier au 2 février 2023

Les premiers clubs climats ont eu lieu dans les 5 communautés de communes du PVVS. Les éléments clefs du diagnostic, la stratégie et les objectifs de réduction et production d'énergie ont été présentés au cours de la soirée et mis au débat. Le diaporama de la présentation est joint à cette brève et a été transmis aux participants.

1 Affluence

La participation a été hétérogène selon les communautés de communes. De manière globale, les clubs climat de 20h ont débordé d'une demi-heure voire plus pour laisser le temps aux discussions.

Intercommunalité	Triangle vert	Agglomération de Vesoul	Les Combes	Hauts du Val de Saône	Terres de Saône
Date / horaire	31/01/23 17h30-19h15	31/01/23 20h-22h	01/02/23 17h30-19h15	01/02/23 20h-22h	02/02/23 17h30-19h30
Nombre de participants	13	31	14	17	21

2 Brèves par club climat : Triangle Vert (Saulx)

La présentation interactive du diagnostic n'a pas suscité de réactions particulières. Les participants se sont montrés intéressés et satisfaits d'apprendre des éléments sur leur territoire.

2.1 Objectifs de réduction des consommations énergétiques :

Objectifs de rénovation énergétique très ambitieux, notamment par rapport au contexte du territoire : population prioritaire de grands logements anciens avec souvent un pouvoir d'achat assez faible. Où trouver les financements pour atteindre les objectifs de rénovation affichés ?

Comment agir sur la réduction des émissions de GES liées aux frets de marchandises ?

- **Éléments de réponse** : certaines évolutions devront découler des politiques mises en place aux échelles supérieures, les collectivités territoriales peuvent agir sur ce levier par exemple en encourageant le développement de stations bioGNV en faisant évoluer leurs flottes de véhicules vers des motorisations alternatives et en privilégiant des motorisations moins polluantes dans le cadre des marchés publics.

2.2 Sur les objectifs de développement des ENR

Interrogation sur la trajectoire du territoire : est-il souhaité d'être un territoire exportateur d'énergie d'ici 2050 ?

Sur la méthanisation, quelques doutes des personnes présentes sur l'avenir de la méthanisation notamment dans l'objectif de maintenir des exploitations agricoles destinées à nourrir la population et non à la production d'énergie.

Des questions se posent également sur la passivité d'atteindre en 2030 les objectifs présentés du fait des temps de validation des projets :

- **Éléments de réponses** : certains projets se sont déjà lancés en 2021 ou en 2022 sur le territoire, mais ne sont pas intégrés dans le diagnostic, les leviers de réduction des consommations énergétiques et des changements de comportement sont plus rapides à lever que ceux de développement des ENR.

Il est également fait part de la volonté de développer les ENR tout en protégeant la biodiversité et les espaces agricoles, naturels et forestiers du territoire. L'usage des sols doit être réfléchi.

Les capacités des réseaux pour le développement des projets ENR posent également question, à l'heure actuelle il semble que les réseaux sont trop engorgés pour permettre un développement supplémentaire de la production d'électricité renouvelable sur la CCTV.

Il y a également des enjeux d'acceptations sociales pour le développement des ENR à lever.

Interrogation sur les 120 ha de toitures à mobiliser pour le développement du photovoltaïque, est-ce que techniquement réalisable ?

- **Éléments de réponse** : le diagnostic se base notamment sur le cadastre solaire réalisé sur le PVVS, le potentiel du territoire a été identifié grâce à celui-ci.

Le développement de l'éolien a également suscité quelques réticences. En effet, certains projets prévoient la destruction de forêts pour implanter les mâts et routes d'accès.

De manière générale, il faut veiller à ce que l'implantation d'EnR ne soit pas contradictoire avec la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

2.3 Concernant la stratégie

La stratégie semble cohérente par rapport aux objectifs présentés pour les participants, les points suivants ont été évoqués :

- La stratégie pourrait appuyer davantage l'axe de développement des circuits courts relatifs à l'alimentation et de sensibilisation de la population à des pratiques de consommation plus durables.

Il est également important d'inclure le monde de l'enseignement dans les partenaires.

3 Brèves par club climat : CAV (Vesoul)

3.1 Présentation du diagnostic

La présentation du diagnostic a suscité plusieurs réactions de la part des participants

- Sur la présentation de la séquestration carbone : les chiffres présentés posent question, des arguments sont avancés sur le stockage quasiment nul dans les sols forestiers par rapport aux sols agricoles. Il est nécessaire d'agir sur les sols cultivés qui ont perdu beaucoup de matière organique.
 - o **Éléments de réponse** : chiffres issus de la méthodologie ALDO développée par l'ADEME, il y a un double enjeu sur le stockage carbone : préserver les espaces forestiers qui séquestrent grâce à l'accroissement naturel du carbone et préserver les espaces agricoles de types prairie qui représentent des stocks de carbone important sur le territoire ;
- Sur le profil du territoire : pourquoi mettre en avant les émissions de GES du territoire liées à l'agriculture ? L'analyse est un peu biaisée quand on importe du soja.

- **Éléments de réponse** : Le but du diagnostic est de présenter la situation du territoire, le territoire est comparé aux échelles supérieures pour avoir des éléments de repères, le but n'est pas d'apporter un jugement de valeur, mais de mieux comprendre le territoire, ses enjeux et les leviers d'actions mobilisables. Les intrants et GES non énergétiques sont comptabilisés.
- Sur les enjeux environnementaux : les enjeux de préservation de la biodiversité semblent peu importants dans le cadre de l'élaboration du PCAET.
 - **Éléments de réponse** : cet enjeu n'est pas au cœur du dispositif car le PCAET n'a que peu de leviers d'actions sur ce dernier

3.2 Objectifs de réduction des consommations énergétiques :

- Les objectifs du PCAET sont inscrits dans la trajectoire du SRADDET BFC, or celui-ci étant annulé, est-il possible de revoir les objectifs du PCAET à la hausse ?
 - Le SRADDET BFC reste valide jusqu'au 1^{er} janvier 2025, en revanche, le PCAET du PVVS peut porter des objectifs plus ambitieux que ceux du SRADDET, c'est d'ailleurs le cas de l'objectif de développement des ENR.
- DREAL BFC : Impacts forts de la rénovation énergétique des bâtiments sur certaines populations, il est obligatoire de réaliser des études avant de réaliser des travaux pour ne pas endommager certains habitats ;
- Sentiment qu'il y a peu d'actions sur la réduction des consommations alors qu'il y a urgence : par exemple, on continue d'installer des panneaux lumineux, de couper les arbres en bord de route, augmentation lente des voies cyclables, etc.

3.3 Sur les objectifs de développement des ENR

Remise en question des termes « neutralité carbone » ou « territoire à énergie positive » qui sont techniquement irréalisables : notion de « facteur de charge » des EnR qui est le taux réel de production par filière (éolien, photovoltaïque...), l'autonomie énergétique paraît alors utopique.

Le développement des ENR peut avoir des impacts divers : biodiversité, espaces naturels, production de déchets, utilisation de matériaux rares, impacts visuels, etc... Certains projets sur le territoire se font sur des espaces naturels et ont des impacts forts, qu'en est-il des projets du PCAET ?

- Le but du PCAET est de se doter d'un cadre pour le développement des ENR permettant de réduire leurs impacts sur l'environnement tout en répondant à des enjeux du territoire en termes d'indépendance énergétique et de coûts des énergies ;
- Toute énergie, même renouvelable a un impact, c'est pour cela que la priorité est de réduire les consommations énergétiques.

3.4 Concernant la stratégie

Quelle coordination du PCAET du PVVS par rapport aux autres territoires puisque les émissions de GES sont à l'échelle globale ?

- Le but du PCAET est de se doter de solutions locales pour atteindre les objectifs de réductions des émissions de GES, de consommations énergétiques ou de développement des énergies renouvelables en lien avec les documents cadres.
- Plusieurs PCAET menés sur le département ;
- Département : réalisation d'une étude sur les consommations et le potentiel de développement des énergies renouvelables en lien avec l'ANCT ;

- Planification aux échelles régionale (SRADDET), nationale (loi énergie climat), européenne et internationale

Ne pas oublier d'inclure le monde associatif dans la concertation.

4 Brèves par club climat : les Combes (Scey-sur-Saône)

La présentation interactive du diagnostic n'a pas suscité de réactions particulières. Les participants se sont montrés intéressés et satisfaits d'apprendre des éléments sur leur territoire.

4.1 Objectifs de réduction des consommations énergétiques

La présentation des objectifs chiffrés de réduction des consommations des énergies a suscité quelques questions et réactions :

- Report des poids lourds vers le ferroviaire et le fluvial. Possibilité de remise en service de certaines voies ferrées.
- Nécessité de réduire les déchets à la source avant de les traiter.
- Interrogation quant au remplacement du charbon utilisé dans certaines grandes entreprises : électricité semble peu pertinente, plutôt biomasse.
- Objectif très ambitieux sur le résidentiel, attentes forte des financeurs car investissements importants.
- ADERA : volonté présente au sein de la population pour faire de la rénovation énergétique (beaucoup de demandes), mais manque de matériaux, d'artisans, d'entreprises formées en rénovation énergétique, notamment sur la pose de nouveaux matériaux comme le chanvre qui offrent un confort thermique optimal en hiver comme en été. Difficulté des subventions et non versement des subventions, discontinuité des dispositifs de financement ou d'audit.
- A l'échelle de la région, il existe déjà des formations professionnalisantes, le PCAET ne peut qu'aider / appuyer.
- Première action à faire l'isolation même si chauffage au bois : faire qu'une maison ne consomme plus que 10 stères au lieu de 40.

4.2 Concernant les objectifs de développement des EnR

- Le cadastre solaire effectué n'a pas provoqué d'augmentation des installations solaires mais les communes commencent à s'en emparer. A noter que les délais des projets sont souvent longs.
- Projets éoliens sur 2 communes et 1 projet photovoltaïque sur une commune à côté : chaque commune développe de son côté sans coordination ni concertation. De plus, le développement de projets sur des espaces naturels comme à Mailley-et-Chazelot pose question.
 - Cohérence que pourrait apporter le plan climat.
- Selon HSNE : l'installation de photovoltaïque ne se fait quasiment que par opportunité financière pour les grandes entreprises (car facteur de charge faible). Manque d'une ligne haute tension sur le département pour injecter le courant. Possibilité d'assurer toute la production d'énergie par le bois avec une autre gestion de la forêt privée.
- Le bois n'étant pas cher, cela peut engendrer une plus forte consommation.
- Géothermie de surface nécessite une surface importante en jardin et un potager ne peut pas y être implanté.
- Problématiques de raccordement des projets privés et publics (en attente de savoir s'ils vont pouvoir se connecter au réseau).

- Lobby nécessaire auprès de la SICAE Est.
- Autoconsommation : contrainte car à l'instant t il faut que le réseau soit en capacité d'absorber.
- Objectif de 50% des toitures équipées :
 - Réalisable si sensibilisation des particuliers.
 - Limites rencontrées pour le PV : investissement important de départ (installation amortie sur plusieurs années). Les installations se font spontanément par les ménages qui le peuvent.
 - Solaire thermique pour la production de l'eau chaude peut être remplacé par du solaire photovoltaïque (ne plus se battre sur le solaire thermique qui ne décolle pas depuis des années) => aura d'autres avantages car l'électricité pourra être utilisée / optimisée pour autre chose : plus performant. Bon fonctionnement si installation de 2 à 4 panneaux.

4.3 Concernant la stratégie

- Bien d'être ambitieux.
- L'axe transversal correspond bien aux difficultés pointées.
- Manque de jeunes pour représenter l'avis de l'ensemble de la population.
 - A voir comment impliquer le club ado de Scey-sur-Saône.
- Gros enjeux sur l'acceptation de la sobriété : tous les changements vont vite pour les gens (rénovation, éolien, etc...).
- Gros enjeux des personnes en précarité (projets solvables qui sont les plus financés), personnes à faibles revenus oubliées pour la rénovation énergétique.
- Le climat est un problème mondial, nous ne pouvons pas le maîtriser.
 - Oui mais les actions locales permettront au territoire d'être plus résistant et résilient face aux aléas climatiques.

5 Brèves par club climat : Hauts du Val de Saône (Jussey)

Les participants se sont montrés intéressés et satisfaits d'apprendre des éléments sur leur territoire. La présentation interactive du diagnostic a suscité des réactions envers :

- l'agriculture comme poste émetteur de GES (impact de l'élevage et des intrants utilisés et des choix d'exploitations faits il y a 50 à 60 ans).
- sur les déplacements également : obligation d'utiliser sa voiture pour rejoindre des gares, impossibilité d'attacher son vélo.

5.1 Les objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergie

L'objectif sur le résidentiel a suscité de nombreuses réactions :

- Objectif qui sera plus dur à atteindre sur l'EPCI. Semble utopique : Niveau de vie des gens trop bas, besoin d'aides.
- Grosses maisons anciennes avec courants d'air, isolation très chère. Entretien courant plus cher.
- A part le bois, l'énergie va être de plus en plus chère, on économise en isolant, mais cela nécessite le budget pour investir.
- Chauffage au bois avec des pellets revient plus cher que le fioul => n'est pas incitateur.

Sur les déplacements, des besoins sont exprimés :

- Manque de lignes de train : potentiel de voyageurs pour se rendre à Vesoul ou Paris, mais absence de train. Forte dépendance au bus pour se déplacer. Gare déjà présente à Jussey => il serait possible d'améliorer la situation. Desserte Vesoul - Besançon nécessaire.
- Besoin de prix abordables des transports en commun et d'horaires adaptés.
- Dangereux d'utiliser le vélo sur la route d'Aboncourt-Gesincourt à Jussey, il faudrait des aménagements, manque de continuité dans les cheminements agricoles à cause des remembrements. Le long de la Saône prolongement de la voie bleue.

L'objectifs de réduire dans l'agriculture les consommations d'énergie : se fait par la force des choses car les agriculteurs sont encouragés à renouveler leur matériel par du neuf subventionné.

5.2 Développement des EnR

Les participants ont exprimé leurs préoccupations par rapport à plusieurs sujets :

- Le bois énergie : Quid du renouvellement de la forêt, le bois prélevé par les ménages est-il pris en compte dans le calcul du potentiel ? 60 chaufferies en plus semble trop important. Manque de bois décheté à brûler à l'heure actuelle. Etat des forêts qui se dégrade. Besoin d'une meilleure gestion de la forêt. Problématique des bois privés : petites parcelles non entretenues et compliquent la gestion/valorisation. Politique de restructuration au niveau de l'agriculture à déployer sur les parcelles boisées. Les fluctuations en fonction du coût de l'énergie entraînent de la spéculation.
- Photovoltaïque : le cadastre solaire est un très bon outil, qui a peut-être manqué de publicité. Semble un mode de production d'avenir. Avantage des maisons qui ont des grands toits. Orientation sud est obligatoire. Garantit avec l'auto-consommation. Pour les voitures électriques => possibilité d'autoconsommation. Nécessité d'avoir des incitations financières. PV sur sol non subventionné alors qu'on peut avoir de grands terrains/jardins. En agriculture beaucoup de dossiers en attente car la SICAE ne peut pas recevoir l'énergie dans le réseau.
- Méthanisation : oui mais en autoconsommation (problématique de la plantation de maïs, camions provenant de Rungis qui viennent dans des gros méthaniseurs surdimensionnés. Fruits qui viennent de l'outre-mer et qui restent une journée en plus dans le paquebot : la réglementation fait qu'ils sont considérés comme déchets => mettre les méthaniseurs près des ports). Sur-représentation des méthaniseurs dans certaines communes. Si installation d'une grosse unité => va poser des problèmes d'approvisionnement. Nécessité de relocaliser. S'assurer à travers les études que le méthaniseur peut être alimenté par les déchets de culture et élevage. Faire attention aux méthaniseurs industriels. Problématique des digestats épandus par tracteurs.
- Les pouvoirs publics doivent commencer : exemple du toit du collège construit il y a un an sans photovoltaïque.

5.3 Stratégie

La stratégie dans son ensemble n'a pas posé de problèmes aux participants. Les points suivants ont été retenus :

- Les communes n'utilisent plus de produits phytosanitaires et certains agriculteurs limitent les épandages de pesticides => réduction de la pollution et des consommations d'énergie.
- Alimentation/consommation : Les contraintes pour le bio sont plus chères et plus fortes en France qu'en Allemagne ou en Espagne. Agriculture conventionnelle est à l'origine de beaucoup de coûts sanitaires (maladies qui sont apparues qui n'existaient pas il y a 60 ans). Bienfaits du confinement => consommation locale qui s'était mise en place, mais ça s'est arrêté (regret exprimé).

- La politique doit faire son devoir, à tous les niveaux.
- Propositions de tenir le prochain club climat dans un lieu qui permettrait de toucher un jeune public. Idée du collège de Jussey avec ses éco-délégués et CPE très intéressée par le sujet ; idée ferme à Gevigney-et-Mercey : famille d'éleveur bio, 4 jeunes paysans installés. Sur la CCHVS, il y a « Le fournil de la Modestine » à Cornot, le 1^{er} paysan boulanger de Haute-Saône où 4 personnes travaillent maintenant.

6 Brèves par club climat : Terre de Saône (Faverney)

La présentation interactive du diagnostic n'a pas suscité de réactions particulières. Les participants se sont montrés intéressés et satisfaits d'apprendre des éléments sur leur territoire.

6.1 Les objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergie

- Développer les transports en commun : pas de train pour aller à Besançon et trajet en bus trop long
 - Relocalisation nécessaire pour diminuer le fret des poids lourds
 - Dans les années 70/80 personne ne pensait à l'isolation.
 - ABF : contraintes quand on veut mettre des volets roulants isolés, des panneaux photovoltaïques... Il faudrait assouplir les règles pour les bâtiments d'habitation, les conserver bien entendu sur le patrimoine (Eglises, Chapelles...).
 - Exemple à la BA 116 à Luxeuil-les-Bains : file de voiture à 8h du matin alors qu'à l'époque il y avait bus et petites voies ferrées.
 - Voies vertes actuellement peu utilisées pour les mobilités quotidiennes mais vocation touristique
 - Economie d'énergie associée à la sobriété (ex. 49 % d'économie en kW réalisée sur un panel de bâtiments du département par la mise en place d'une politique de sobriété).
 - Perte de confiance vis-à-vis des dispositifs financiers proposés pour la rénovation énergétique : cas des dérives de l'opération de l'État « isolation à 1€ » (entreprises peu scrupuleuses qui ont profité du système).
 - Idée / proposition : jeu/concours « - 10 pour ma planète » avec réduction de 10 km/h de la vitesse, -10 km parcourus, réduction de 10 % de sa consommation d'eau, d'électricité, etc.
- Les autres participants ajoutent leurs remarques :
- o Proposition déjà de commencer par - 5
 - o Proposition de faire une journée sans smartphone
 - o Proposition d'organisation des Fresques du Climat qui est un jeu pédagogique/ludique pour faire prendre conscience des enjeux. Il y a un référent à Besançon de l'association qui se trouve à Paris. Mme Michèle NASSIBE a suivi la formation et peut animer des fresques.

6.2 Développement des EnR

- Mention de deux projets agrivoltaïques : l'un sur une plantation de sapins de Noël à la Nouvelle-lès-Scey et l'autre sur une pâture à Mailley-et-Chazelot.
- Le photovoltaïque semble l'énergie adéquate mais point de vigilance sur la production des panneaux et leur recyclage.
 - o La filière de recyclage est en train de se développer en France, un centre a récemment ouvert dans la région Nouvelle Aquitaine.
- Sur la CCTDS, il y a une production électrique récente grâce la récupération de l'énergie d'une installation de stockage de déchets. Il y a également une installation photovoltaïque de 2 ha sur un terrain sans valeur agricole.

- Méthanisation : semble être une fausse bonne solution car il y a certaines dérives. Il faut agir mais ne pas se tromper. Secteur Ouge, 4 méthaniseurs alimenté par du maïs. C'est la taille des unités qui pose problème. Le principe de méthanisation est assez ancien et était pratiqué à l'échelle de petites fermes. Les subventions sur la méthanisation posent question, certains participants ne sont pas d'accord qu'une partie de leurs impôts financent ce procédé. Odeur de gaz à proximité de la nouvelle installation de Pusey => sceptique sur l'étanchéité de l'installation. Enjeu : secteur à encadrer. Possibilité de composter les effluents d'élevage mais cela coûte plus cher.
- Interrogation sur la ressource en bois, est-elle suffisante ? L'énergie actuellement utilisée par les chaufferies paraît élevée.
 - o Actuellement en France, on ne récolte qu'une partie de l'accroissement naturel donc ne met pas en péril la ressource, mais il faut être vigilant car le changement climatique implique une diminution de l'accroissement (pas assez d'eau, températures élevées) et une modification des espèces.
 - o Grandes chaufferies industrielles présentes : exemple à Jussey, entreprise OGF 10 MW.
- Eolien : orchestrer leur développement, questionnement sur leur implantation plutôt à concentrer ou à disséminer sur le territoire. Cette EnR pose des problèmes d'acceptabilité de la population.
- Récupération de chaleur : des projets commencent à émerger comme à Saint-Loup-sur-Semouse.

6.3 Stratégie

- Scénario optimiste, on a envie d'y croire, le plus long c'est de faire changer les habitudes. Mais il y a des freins à l'action : rénover sa maison coûte cher et tout le monde n'a pas les moyens d'acheter une voiture électrique.
- Interrogation quand au faible potentiel de géothermie, dû à la géologie peu favorable.
- L'objectif de réduction d'intrants pour l'agriculture n'apparaît pas.
 - o On parle ici que d'énergie et l'agriculture est un secteur qui en consomme peu.
- Axe 1 : « formidable » pour l'un des participant, si on réalise tout ce qui est écrit sur le papier.
- Axe 2 : on peut douter de la « raison », terme sujet à interprétations variables.
- Axe 3 : l'agriculture pollue l'eau également
- Axe transversal : mettre l'objectif de mobilisation citoyenne en premier > caractère prioritaire.

En fin de réunion, la parole est donnée aux quelques jeunes présents : ils sont surpris / déçus d'être les seuls à ce type de réunion. Pourtant une certaine éco-anxiété se fait sentir. Idée d'associer le collège de Favorney. D'autre part, ces jeunes ont le sentiment de faire déjà beaucoup d'efforts au quotidien (éteindre les lumières...) et ne voient pas ce qu'ils pourraient faire de plus à leur échelle. Ce premier Club Climat leur a paru trop lourd dans la présentation, pas assez ludique avec des schéma/graphiques difficiles à comprendre.

- o L'objectif de ce Club Climat « stratégie » était de vous présenter le travail effectué par les élus et acteurs du territoire qui est certes difficile à appréhender. On ne ferait évidemment pas ça dans un collège. Le prochain Club Climat « plan d'actions » sera plus concret.

7 Conclusion

Quelques points importants sont à retenir au regard des réactions des participants :

- des difficultés pour mettre en œuvre la rénovation énergétique sont exprimées,
- des difficultés pour raccorder au réseau des installations de production d'EnR de toutes échelles (particuliers comme grand site),
- une défiance vis-à-vis de la méthanisation déjà bien développée sur le territoire,

- le besoin d'exemplarité des instances publiques,
- le besoin d'autres formes / offres de déplacement.

Il est proposé de voir avec certains participants ou partenaires du PVVS la possibilité d'organiser les clubs climats soient dans un collège soit dans un lieu coopératif pour se rapprocher de certains publics.